



CTL du 5 janvier 2016

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

L'année 2015 a été calamiteuse sur le plan du dialogue social.

Les Organisations Syndicales et les agents ne sont pas respectés dans notre département. Les instances paritaires sont des chambres d'enregistrement. La discussion n'existe pas. Ce sont les agents et nos conditions de travail qui en payent le prix.

Au 1er janvier 2016, quatre trésoreries ont été rayées de la carte. Le Service Public et l'exercice de nos missions subissent la réduction des horaires d'ouvertures. Le Service Public de proximité est enterré dans le plus grand silence, vous en portez une part de responsabilité. Pour 2016, le processus de destruction continue. Quelles nouvelles fermetures seront annoncées cette nouvelle année ?

Où est passé le grand principe républicain d'égal accès au Service Public de tous les citoyens sur le tout le territoire national ?

La CGT refuse votre logique comptable assassine.

Concernant la macabre tradition des suppressions d'emplois du mois de janvier : une fois de plus, la CGT dénonce le dogmatisme de l'Administration. Personne n'a jamais cru que les missions seraient mieux assurées avec moins d'agents, moins de services et moins d'accueil physique. Les faits nous donnent raisons. La « dématérialisation » et le « tout numérique » est un prétexte à l'abandon du Service Public et de ses missions, a fortiori dans un département à la population aussi précaire que celui de l'Aisne !

Aujourd'hui votre système est arrivé au bout de sa logique. Les justifications que vous invoquez pour légitimer maladroitement les suppressions d'emplois en 2016 dans l'Aisne l'illustrent parfaitement.

« Services qui n'ont pas contribué depuis longtemps aux suppressions d'emplois » et « ratio charge / emploi » (sans aucun élément tangible) n'ont aucune valeur auprès des usagers qui attendent de leur Administration fiscale un service de qualité ... et encore moins auprès des agents qui se battent au quotidien avec toujours moins de moyens pour essayer de maintenir une certaine qualité de service.

La réalité est là, tous les services sont exsangues. Rien ne saurait justifier cette nouvelle saignée que vous nous imposez aujourd'hui.

Concernant le deuxième point à l'ordre du jour, le CGT Finances Publiques est très surprise que vous osiez mélanger les genres et imposer des sujets « sérieux » à la mascarade des suppressions d'emplois. Il aurait été plus opportun de convoquer un CTL distinct

concernant le rapprochement PDE / SPF, afin que nous puissions en discuter dans de bonnes conditions.

La CGT trouve inacceptable que le rapprochement PDE / SPF de LAON soit présenté en même temps que les suppressions d'emplois.

En dehors des transferts d'emplois, que vous prévoyez de banaliser au sein du SPF de LAON, la documentation transmise aux Organisations Syndicales ne parle même pas des missions et des usagers. Pourtant, pour nous, c'est un point central qui méritait toute l'attention du CTL.

Votre projet doit donc nous être représenté : il ne peut s'agir d'un « copier-coller » des directives iconoclastes que vous avez reçues de Bercy, mais au contraire d'une réflexion sur la mission de l'Enregistrement dans le département de l'Aisne et des agents qui y sont attachés.

Avant de quitter la séance pour vous laisser face à vos responsabilités, la CGT rappelle une fois de plus ses exigences : **arrêt immédiat des suppressions d'emplois, comblement de tous les postes vacants, recrutement à hauteur des besoins des services pour le plein accomplissement des missions.**

LAON, le 5 janvier 2016.